

Chronique historique de St-Didace

Les moulins de la Rivière Blanche

En premier lieu, une petite précision relative à la chronique sur le moulin du barrage (édition de février 2015); dans cette chronique on se demandait qui était le constructeur du premier moulin du barrage. Une requête présentée au Conseil Municipal le 31 juillet 1907 par Joseph Jolette demandant une exemption de taxes relative au moulin qu'il veut bâtir dans le village nous permet de croire qu'il est bien le bâtisseur du dit moulin.

1) **Moulin de la première chute :**

- Date inconnue : Un certain Lamontagne (Joseph?) vend à James Armstrong, Écuyer, une terre en la paroisse de Saint-Didace, à la première chute de la Rivière Blanche (à hauteur du lot 612 actuel), de cinq arpents de front sur cinq arpents de profondeur; avec maison, grange, étable et un moulin à scie avec chaussée et pouvoir d'eau.
- 15 juillet 1859 : James Armstrong, Écuyer, vend à Joseph Bastarache ledit terrain.
- 24 juillet 1859 : rétrocession de la propriété à James Armstrong, Écuyer.
- 1^e juillet 1867 : James Armstrong, Écuyer avocat, vend à Jules Amédée Magnan, meunier de la paroisse de Sainte-Ursule, ledit terrain agrandi (5 arpents x 10 arpents). Le terrain se rend maintenant jusqu'à la Rivière Maskinongé et on y compte un moulin à scie et un moulin à farine.
- 8 août 1881 : Dame Marie Félicité Côté, veuve de Jules Amédée Magnan vend à Ovila Paillé, hôtelier commerçant de Louiseville, le terrain (réduit à 2 arpents x 10 arpents), avec moulin à scie et divers autres bâtiments. Le terrain est maintenant identifié comme étant le lot 612.
- 18 septembre 1882 : Ovila Paillé vend la dite propriété à Édouard Delaunais, commerçant de Saint-Didace. Un marché ayant été conclu entre le vendeur et Joseph Jolette, entrepreneur, pour la construction d'un moulin à farine sur le site, il est convenu qu' Édouard Delaunais devra fournir au dit Jolette tout ce qu'il aura besoin pour la construction du moulin à farine.
- 17 août 1883 : Rétrocession d'Édouard Delaunais à Ovila Paillé.
- 12 septembre 1883 : Vente par Ovila Paillé à Adolphe Fréchette.
- 28 février 1887 : Réclamation en cour par Dame Marie Félicité Côté (veuve Jules-Amédée Magnan) contre Adolphe Fréchette pour dette non payée (dette reliée à la vente de 1881).
- 16 mai 1887 : vente à l'encan sur le perron de l'église de Saint-Didace de la propriété concernée.
- 4 août 1887 : Adjuration par le shérif du district de Trois-Rivières à Léandre Bergeron, fils, cultivateur et meunier de la paroisse de Saint-Gabriel. Le terrain (2 x 10 arpents) avec moulin à scie, moulin à farine, maison, grange et divers bâtiments. A la vente, est inclus un terrain de 2 x 10 arpents situé en haut de la chute.
- 5 octobre 1892 : reconnaissance de dette par Léandre Bergeron, fils envers Siméon Bergeron pour l'achat de 1887, la terre étant mise en garantie, Léandre cède cette dernière à Siméon pour règlement de dette.
- 7 mars 1904 : Siméon Bergeron cède la moitié de la propriété à son frère Zénon. (acte radié, car la vente a été annulée par jugement de la Cour Supérieure).

- 29 mars 1904 : Zénon Bergeron, propriétaire de moulin de Saint-Didace vend à son frère Ildaige Bergeron sa part de la propriété. La terre fait toujours au total (les deux moitiés) 2 arpents x 20 arpents, avec moulin à scie, moulin à farine, maison, grange et autres bâtisses. (acte radié comme le précédent).
- 30 août 1905 : Vente de la moitié de la propriété par Siméon Bergeron, propriétaire de moulin à son frère Ildaige Bergeron, lui aussi propriétaire de moulin. Ildaige devient donc propriétaire unique.
- 11 mai 1914 : Ildaige Bergeron, propriétaire de moulins de la paroisse de Saint-Didace, vend à la Compagnie d'Électricité de Saint-Gabriel-de-Brandon la terre qui fait toujours 2 arpents x 20 arpents, avec moulin à scie, moulin à farine, maison, grange et autres bâtisses (lot 612); aussi vendit un chemin sur les lots 755, 756 et 757 partant du moulin, traversant la Rivière Blanche, rejoignant le vieux chemin et ensuite la Route Victoria.
- 4 octobre 1917 : poursuite de la Compagnie d'Électricité de St-Gabriel de Brandon contre Ildaige Bergeron.
- 4 novembre 1917 : vente aux enchères par le Shérif du district de Trois-Rivieres, le lot de 2 arpents x 10 arpents (chute et haut de la chute), avec moulin à scie, moulin à farine, maison, grange et autres bâtisses ainsi que le chemin sur les lots 755, 756 et 757. Damien Jacques, déjà propriétaire de lots voisins, est le plus haut enchérisseur.
- 10 décembre 1917 : confirmation et enregistrement de l'acte de vente à Damien Jacques.
- 16 janvier 1920 : Décès (décembre 1919) et légation testamentaire de Damien Jacques à Marie Bellemare, sa femme.
- 25 août 1928 : vente par Dame Marie Bellemare, veuve de Damien Jacques à Léo Lefrançois, cultivateur de Saint-Didace le lot 612 (2 x 10 arpents) avec diverses bâtisses construites dessus. On ne parle pas spécifiquement de moulin. A cette date les moulins à scie et à farine n'existent plus ou ne sont plus en fonction.
- 18 octobre 1937 : Léo Lefrançois vend à Clovis Dénommé, industriel de Saint-Didace, une partie du lot 612 (2 x 2 arpents) comprenant l'emplacement de l'ancien moulin près de la chute et la dite chute, sans bâtisse. Clovis Dénommé avait peut-être l'intention de rebâtir un moulin à cet endroit.
- 18 janvier 1960 : Clovis Dénommé, rentier du village de Saint-Gabriel vend à Herman Pool, une partie du lot 612 (2 x 2 arpents) comprenant l'emplacement de l'ancien moulin près de la chute et la dite chute, sans bâtisse. Clovis dénommé n'aura donc pas rebâti de moulin à cet endroit.

2) **Moulin de la deuxième chute** : (Grande chute à hauteur de l'actuelle Traverse des Moulins)

- Date inconnue : vente par James Armstrong à Joseph Lamontagne fils, des droits

futurs de construction et d'exploitation d'un moulin, chaussée et pouvoir d'eau à la deuxième chute de la Rivière Blanche; à charge de l'acquéreur d'obtenir auprès du dit James Armstrong les titres sur le terrain contenant la dite chute.

- 24 septembre 1859 : vente des mêmes droits et aux mêmes conditions par Joseph Lamontagne fils à François Xavier Bacon.
- 12 mars 1860 : vente des mêmes droits et aux mêmes conditions par François Xavier Bacon à Alexis Jollette.
- 12 mars 1860 : vente par James Armstrong à Alexis Jollette du terrain de la deuxième chute de la Rivière blanche (2 arpents x 20 arpents, moitié du lot 14, borné d'un côté par Joseph Bellemare et de l'autre par Louis Gagnon.
- Aucune information précise sur le ou les propriétaires successifs du moulin n'a été trouvée dans les documents consultés pour la période de 1860 à 1905, mais les deux actes suivants (1867 et 1905) laissent croire que le moulin initialement bâti a été détruit avant 1867 puisqu'à cette date il ne restait qu'une chaussée (barrage) en mauvais état et qu'il ne semble pas y avoir eu construction d'un nouveau moulin avant 1905 (Joseph Alexis Jollette 1905).
- 27 février 1867 : marché entre d'une part : Joseph Bastarache et Amable Lamontagne, meuniers de Saint-Didace et d'autre part : Messieurs Ritchie Cull, Bourgeois et commerçant de bois de Saint-Romuald, comté de Lévis et Andrew Ritchie, Écuyer, faisant chantier de bois en haut de la Rivière Blanche. Objet du marché : Construction par Messieurs Bastarache et Lamontagne d'une bonne glissoire et d'une bonne chaussée en remplacement de la chaussée et de la glissoire existantes (grande chute de la Rivière Blanche). Joseph Bastarache et Amable Lamontagne étaient probablement propriétaires du terrain en 1867 puisqu'il n'est pas fait mention d'un troisième intervenant dans ce marché.
- 16 mars 1905 : Vente, par Fergusson Armstrong (succession James Armstrong) à Joseph Alexis Jollette, mécanicien de Saint-Didace, de divers terrains autour de la grande chute de la Rivière Blanche, pour l'établissement de moulins.
- 20 avril 1920 : Vente, par Joseph Alexis Jollette, industriel de Saint-Didace à Xavier Longpré de Saint-Didace, de divers terrains à la grande chute de la Rivière Blanche avec moulin, bâtisses et matériel.
- 10 novembre 1944 : Vente par Xavier Longpré, industriel et cultivateur de Saint-Didace à Alcide Longpré son fils, cultivateur et industriel de la même paroisse de divers terrains à la grande chute de la Rivière Blanche avec moulin, bâtisses et matériel.
- Alcide Longpré exploitera le moulin jusque le milieu des années 1950, le moulin brûlera entre 1955 et 1957.
- 16 juin 1958 : Vente par Alcide Longpré, cultivateur et entrepreneur de Saint-Didace, à Roméo Boucher, de Montréal, la plupart des terrains concernés, on ne parle plus de moulin.

Sources :

- Archives nationales du Québec, Trois-Rivières, Minutes du notaire Dieudonné Maigret, actes 133, 160, 203, 204, 1008 et 1053.
- Registre foncier du Québec en ligne, Comté Maskinongé, actes 15217, 15714, 15758, 18186, 27945, 28623, 28926, 34153, 36356, 40454, 57103 et 71216.

CHRISTIAN PORÈS

P.-S. Je suis à la recherche de photos des moulins dont il est question dans les chroniques historiques; des doubles de ces photos seraient faits pour les archives historiques de Saint-Didace (à la bibliothèque), les originaux seraient bien entendu retournés à leurs propriétaires. Merci à l' avance, veuillez communiquer avec moi, Christian Porès au 450 835-1540.
